



Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

RAPPORT ANNUEL 2022

Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets
des Pays de Rance et de la Baie



Arnaud LECUYER

Président du Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets des Pays de Rance et de la Baie

L'année 2022 a été une année charnière dans la vie du Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets Ménagers des Pays de Rance et de la Baie, avec une première année d'exercice plein et entier de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ainsi, le SMPRB renforce son rôle opérationnel d'« acteur-clé » dans la valorisation des déchets du territoire grand nord-est breton, représentant 350 000 habitants, 147 communes et quelques 240 000 tonnes de déchets à prendre en charge !

Alors que des actions de prévention sont menées pour limiter la production des déchets, en favorisant le réemploi, la réduction à la source, le gaspillage..., l'innovation et l'intelligence territoriale nous font regarder différemment nos déchets. De plus en plus de solutions de valorisation se développent et permettent de transformer nos déchets en ressources d'énergie.

Depuis 2020, la dynamique collective que j'anime avec les membres élus du Comité syndical, a permis de porter particulièrement les deux chantiers stratégiques suivants :

- ✓ La coopération souhaitée et portée par le SMPRB avec les syndicats voisins, dans la volonté de mutualiser et d'optimiser les outils de traitement, acceptée favorablement par ces futurs coopérants ;
- ✓ Le choix d'un équipement plus vertueux en termes de performances environnementales et énergétiques pour la future Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Taden.

Ces premières mutations engagées seront suivies de nouveaux projets d'ampleur sur le territoire :

- ✓ Le renouvellement du contrat de concession pour l'UVE de Taden, comprenant la conception et la réalisation de travaux d'envergure, ainsi que son exploitation sur 20 ans ;
- ✓ Le développement industriel pour l'utilisation de la chaleur produite sur l'usine (réseau de chaleur urbain, unités de séchage...)
- ✓ La gestion des déchets des déchèteries optimisée par la mise en œuvre de marchés au plus près des besoins et en cohérence avec les spécificités du territoire.

Je fais confiance à la volonté et la ténacité du collectif du SMPRB pour continuer sur la voie de nouveaux chantiers. Leurs réalisations apporteront des réponses positives aux enjeux climatiques, environnementaux et financiers, préoccupations prégnantes de nos usagers.

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

Partie 1 - Territoire, compétences et gouvernance

Partie 2 - Equipements industriels

Partie 3 - Données techniques

Partie 4 - Données environnementales

Partie 5 - Données financières

Partie 6 - Projets pour 2023

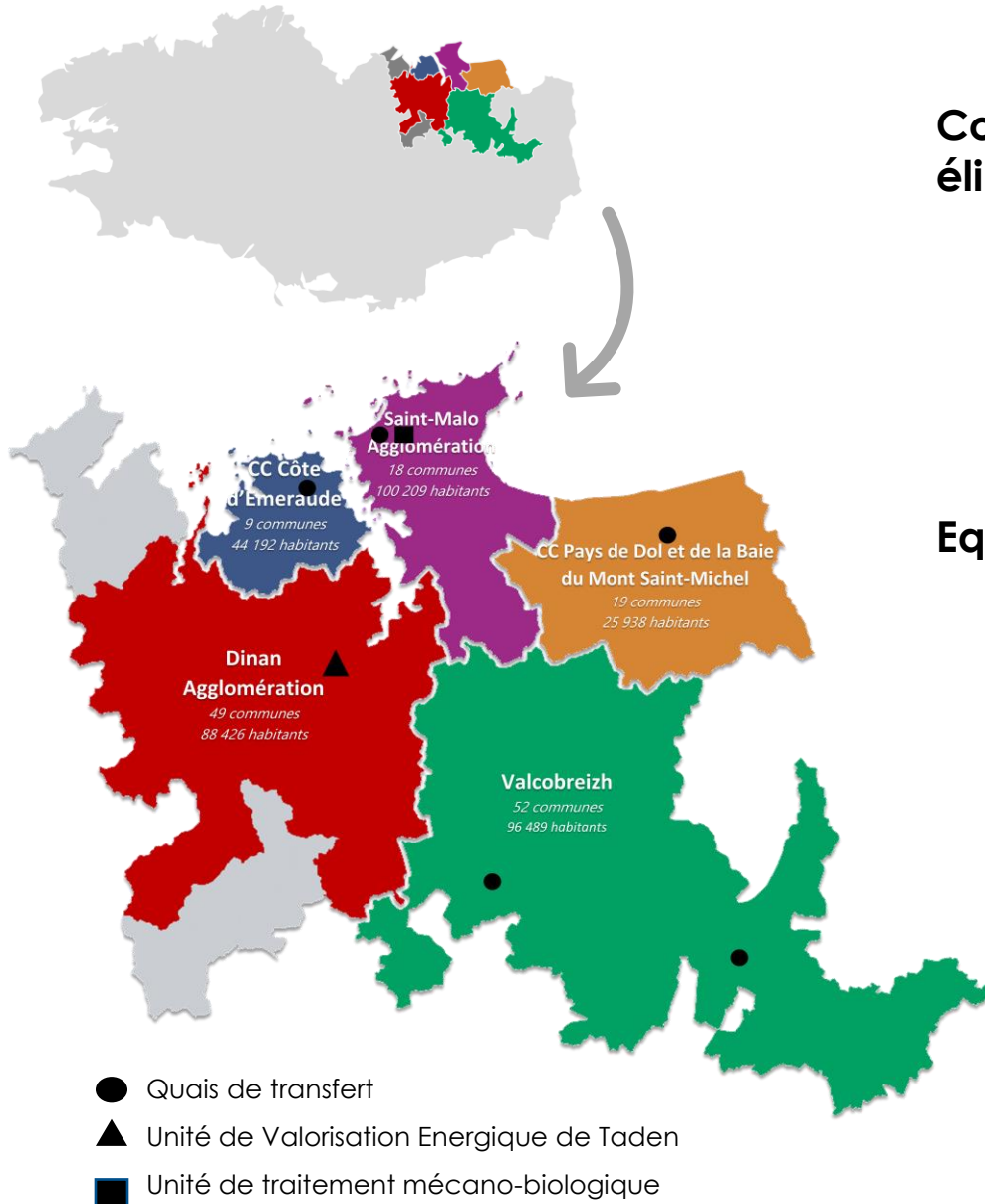
Partie 1

Territoire, compétences et gouvernance



Territoire, équipements et compétences 2022

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



Compétences du SMPRB = transfert, transport, tri, valorisation, élimination des :

- Ordures ménagères résiduelles collectées et leurs refus
- Déchets collectés en collecte sélective et leurs refus
- Déchets collectés en déchèteries

Equipements :

- 4 centres de transfert (+ 1 en construction)
- UVE de Taden en DSP
- TMB de Saint-Malo en régie

**5 collectivités adhérentes
355 254 habitants (pop DGF 2022 : + 0,9% /2021)
147 communes**

Président

Arnaud LECUYER

Bureau : 5 Vice-présidents

1^{er} Vice-président : Joël MASSERON – Finances et Ressources humaines

2^{ème} Vice-président : Ronan SALAÛN – Valorisation des déchets collecte sélective et déchèteries

3^{ème} Vice-président : Pascal GUICHARD – Centres de transfert et transport

4^{ème} Vice-président : Olivier BOURDAIS – Valorisation énergétique

5^{ème} Vice-président : Gérard VILT – Equipements industriels de traitement

et 5 membres délégués :

Delphine BRIAND - Ginette EON-MARCHIX - Jean-Michel FREDOU

Louis LEPORT - Evelyne THOREUX

Comité syndical

22 délégués

Faits marquants de l'année 2022

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

Compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés » exercée par le SMPRB

- Première année de plein exercice de la compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés »

Structuration du SMPRB

Mise en œuvre opérationnelle des nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2022 :

- Ressources humaines :
 - Arrivée de 5 agents
 - Construction d'un collectif de travail
- Finances :
 - Première facturation pour la collecte sélective et les déchets des déchèteries accompagnée du versement des recettes
- Juridique et commande publique :
 - Suivi de l'exécution des 80 marchés transférés
 - Conventions de coopération et de mise à disposition
- Exploitation :
 - Suivi des travaux du quai de transfert de Saint Aubin d'Aubigné
 - Création et déploiement d'outils de suivi en interne permettant la prise en main d'une base de données complète (environ 11 000 données renseignées)
- Relation à l'adhérent :
 - Construction de la relation à l'adhérent avec des échanges et des réunions



Comité syndical du 8 juillet 2022 à Château-Malo

Faits marquants de l'année 2022

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



Principe de coopération public-public intersyndicales avec les syndicats « voisins »

- 8 juillet 2022 : délibérations pour la mise en place de conventions de coopération public-public entre le SMPRB et Kerval Centre Armor ainsi qu'avec S3Tec

Renouvellement contrat d'exploitation de l'UVE

- Mars 2022 : choix de l'AMO, Groupement SAGE-PARME-FINANCE CONSULT
- Juillet 2022 : avis d'appel public à la concurrence et publication de la déclaration d'intention du Président
- Novembre 2022 : conférence de presse, rencontre avec les riverains et information grand public avec les portes ouvertes en novembre 2022

Transport des OMR

- Fin 2021 : décision de confier à un prestataire privé le transport des OMR
- Janvier 2022 : lancement de la consultation pour le transport OMR
- Juillet 2022 : choix du prestataire, Transport LE GOFF
- 1^{er} décembre 2022 : nouvelle organisation pour l'ensemble des quais de transfert

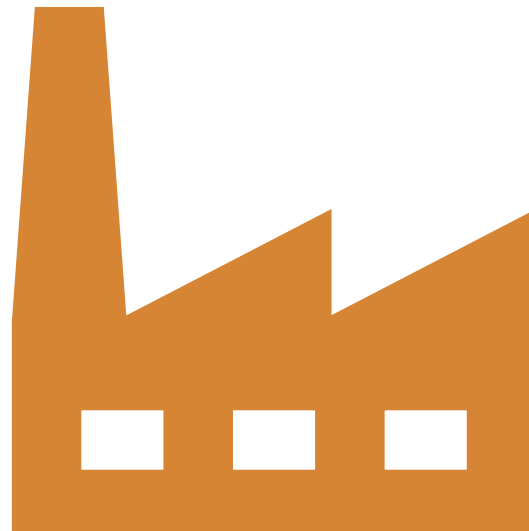


Nouveaux marchés des déchets des déchèteries

- 1^{ers} marchés communs portés par le SMPRB suite au transfert de compétence pour la location, le transport et le traitement des déchets des déchèteries
- Rédaction et lancement de la consultation de 8 marchés représentant 27 lots :
 - Marchés par flux de déchets (gravats, gravats recyclables, amiante-ciment / tout venant incinérable et tout venant non incinérable / plâtre / métaux / DDS / cartons, papiers / déchets verts)
 - Allotissement par zone géographique

Partie 2

Equipements industriels



Usine de Valorisation Energétique de Taden

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

Chiffres clés

- 105 446 tonnes/an : capacité nominale de l'installation à PCI 2000 kcal/kg
- Equipement performant : ISO 9001, 14001, 45 001, 50001
- 92 % et 96 % : taux de disponibilité respectifs sur les lignes 1 et 2 de l'usine
- 44 537 MWh produits
- 35 316 MWh vendus



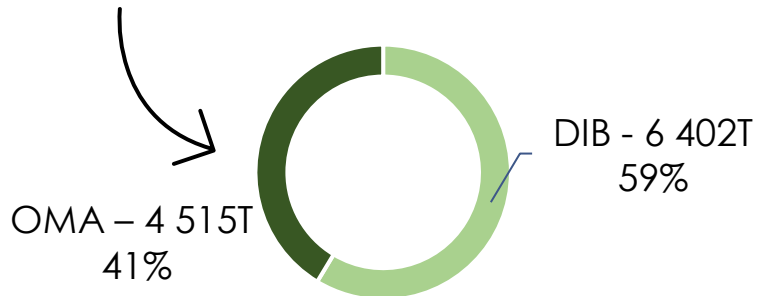
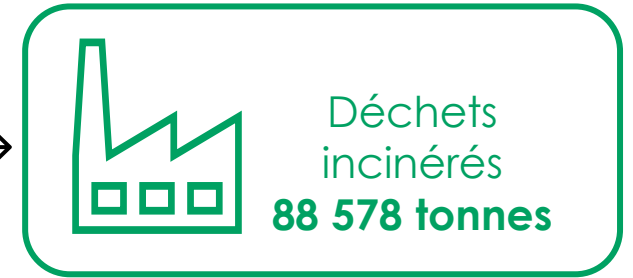
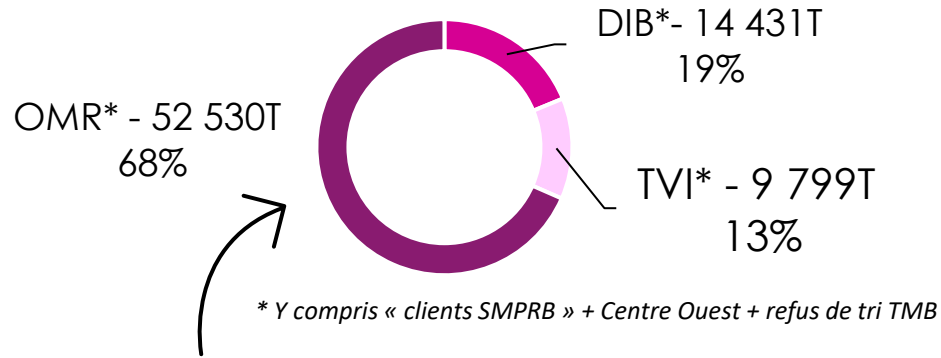
Le site de Taden est exploité par IDEX Environnement Bretagne, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public qui arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Déchets incinérés en 2022

Chiffres clés

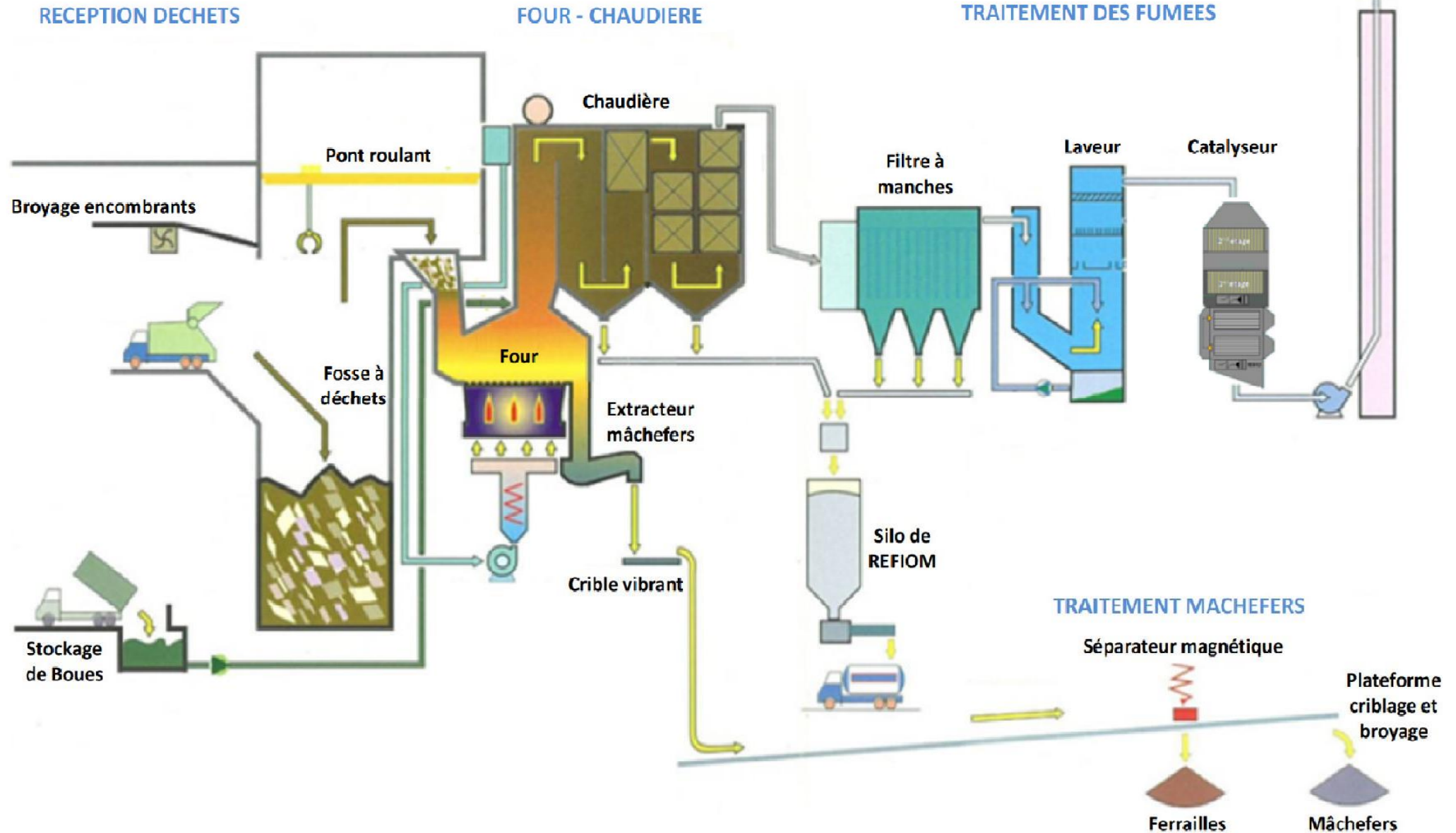
- + 3,5 % de déchets réceptionnés par rapport à 2021
- 87,5 % = adhérents SMPRB

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



Principe de fonctionnement - UVE

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



Principe de fonctionnement

Le traitement mécano-biologique (TMB) des OMR consiste en l'imbrication d'opérations :

- Mécaniques : fractionner les déchets et à isoler progressivement certains éléments en que matériaux (métaux, verre, plastique...), déchets fermentescibles ou déchets combustibles
- Biologiques : transformation de la fraction fermentescible en compost

Tonnages 2022

	Déchets réceptionnés	Refus de tri
2022	20 273	12 708



Centres de transfert

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



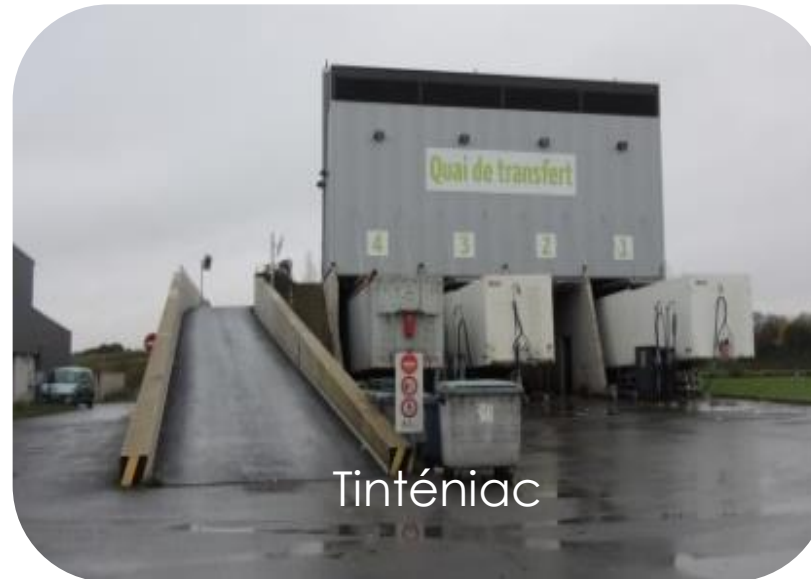
Baguer-Pican



Saint-Malo



Saint Aubin d'Aubigné
en travaux



Tinténiac



Dinard

Principe de fonctionnement - CT

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



- Permet la rupture de charge entre la collecte et les exutoires de traitement
- Concerne les centres de transfert de : Saint Malo, Baguer-Pican, Dinard et Tinténiac
- Concerne uniquement les OMR ainsi que des refus de tri CS et refus de compostage considérés dans la catégorie « DIB »

Partie 3

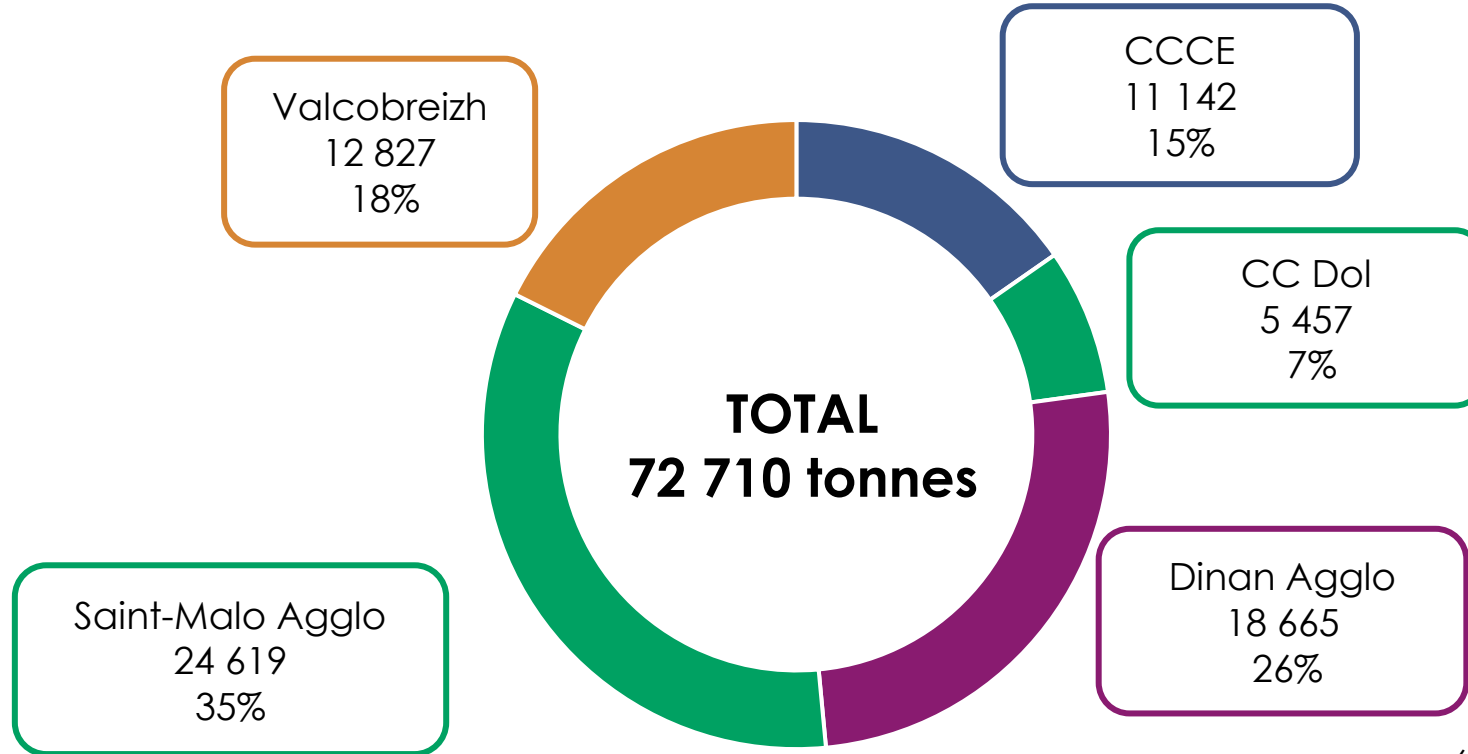
Données techniques



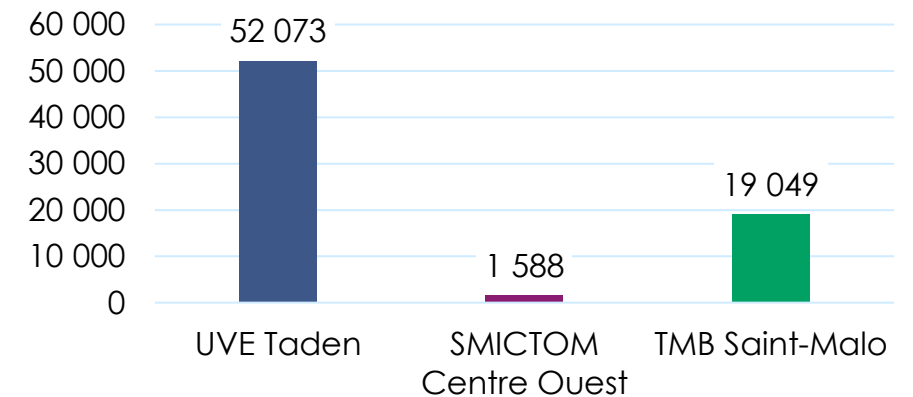
Ordures Ménagères Résiduelles

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

Tonnages 2022



Répartition tonnage par exutoire



Collecte Sélective

Les collectes sélectives des adhérents sont traitées dans des centres de tri :

- CCCE et Valcobreizh : SPHERE à Villedieu-les-Poêles (50)
- CC Dol et Dinan Agglo : PAPREC à Le Rheu (35)
- Saint-Malo Agglo (SMA) : centre de tri public de SMA (35), géré en régie par SMA

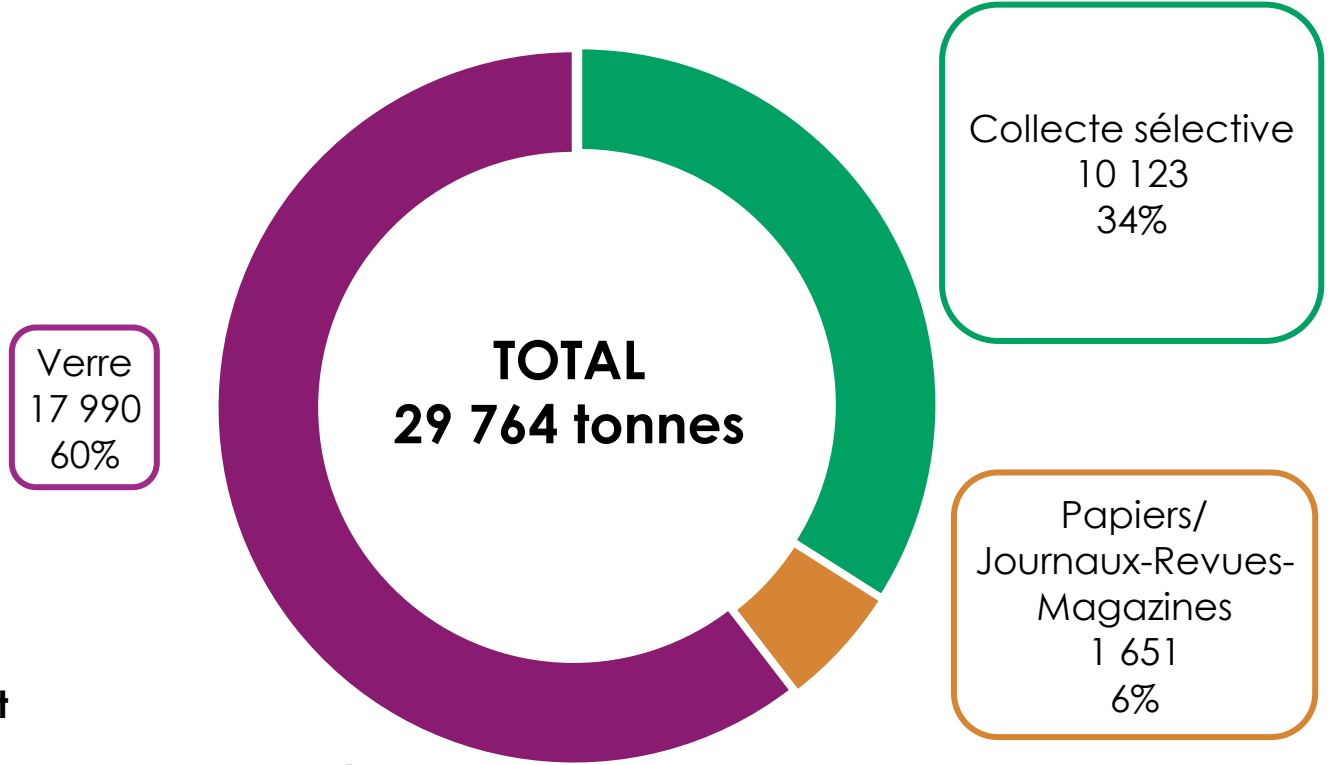
Excepté Saint-Malo Agglo, les autres adhérents sont en extension des consignes de tri.

Répartition des tonnes entrantes 2022 par flux et adhérent

	CCCE	CC Dol	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
Collecte sélective	1 784	1 389	2 750	PAS SMPRB	4 200	10 123
Verre	2 758	1 368	4 241	5 340	4 282	17 990
Papiers / Journaux- Revue-Magazines	0	0	779	PAS SMPRB	872	1 651

Tonnages 2022 par flux

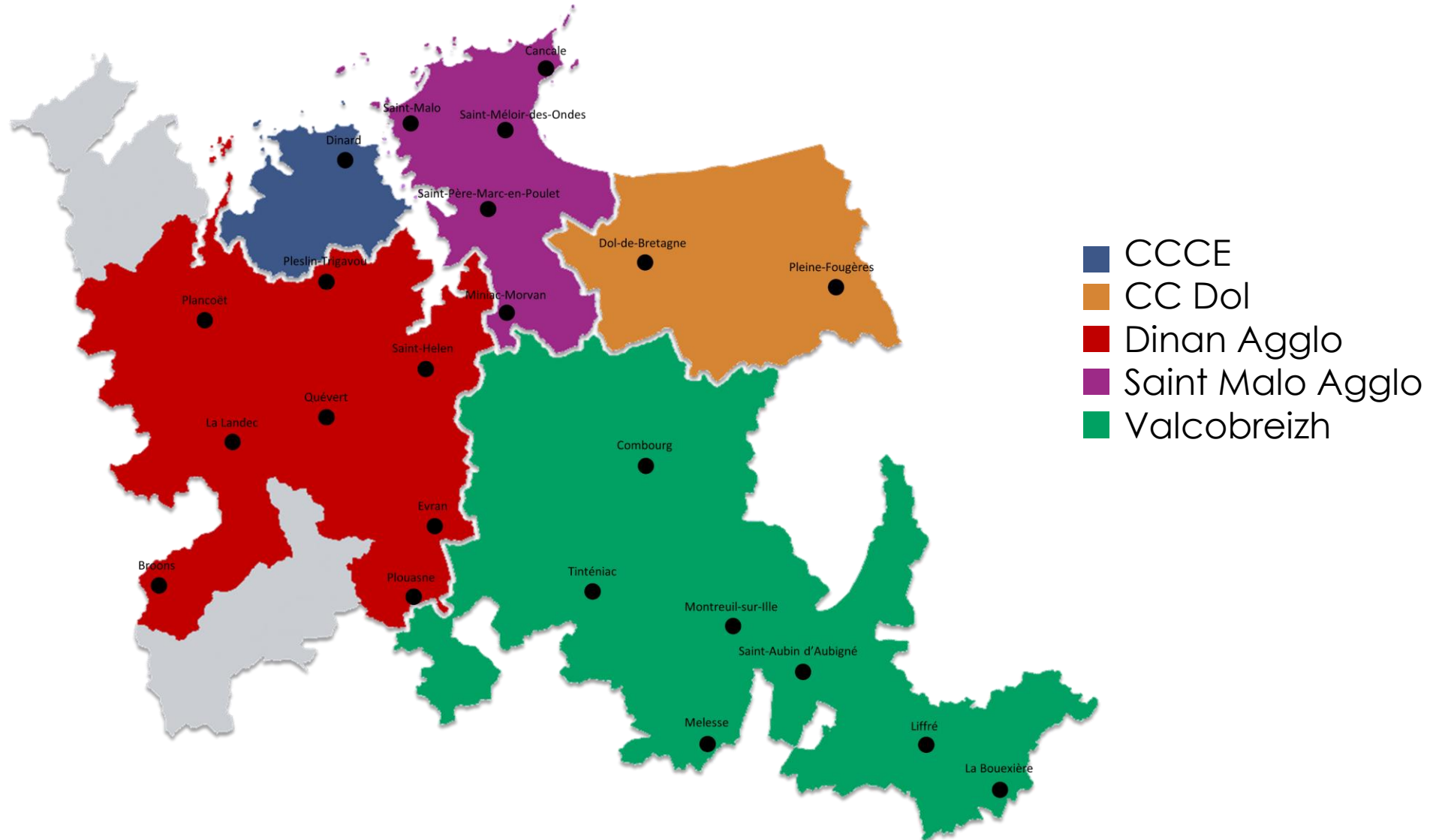
Envoyé en préfecture le 13/07/2023
 Reçu en préfecture le 13/07/2023
 Affiché le
 ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



Déchets des déchèteries

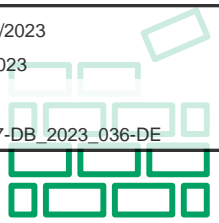
Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

Carte des 23 déchèteries du territoire du SMPRB



Gravats, gravats recyclables et amiante

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



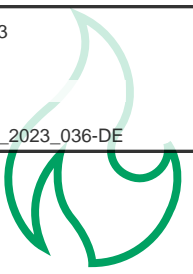
	CCCE	CC Dol	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
Gravats	1 409	2 767	9 113	7 798	5 689	26 776
Gravats recyclables					658	658
Amiante	74	0,8		2,5		77
Plâtre		420		132	305	857

Mode de traitement

- Gravats : enfouissement dans des centres agréés
- Gravats recyclables : concassage et criblage pour une valorisation matière
- Amiante : stockage dans des installations de déchets dangereux agréées
- Plâtre : valorisation matière

Tout venant incinérable (TVI) et détournement

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



	CCCE	CC Dol	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
TVI	919	682	4 231	1 760	2 141	9 733
Détournement	273	160	981	1 003	1 268	3 685



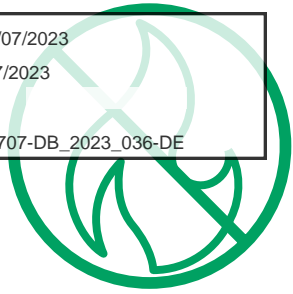
Mode de traitement

- TVI : valorisation énergétique à l'UVE de Taden
- TVI détournés : CSR à Ploufragan ou ISDND Séché ou Isigny

Détournements nécessaires car capacité d'accueil de l'UVE limitée à 10 000 tonnes

Tout venant non incinérable (TVNI)

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



	CCCE	CC Dol	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
TVNI	652	654	2 681	3 885	3 218	11 090

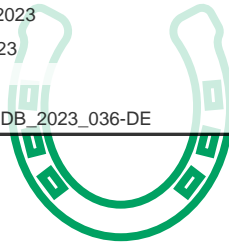


Mode de traitement

- TVNI : enfouissement dans des centres de traitement agréés ou en CSR
 - *Dinan Agglo et Valcobreizh : SECHE à Laval (53)*
 - *CC DOL : SUEZ à Isigny le Buat (50)*
 - *CCCE : ROMI à Saint Malo (35)*
 - *Saint Malo Agglo : GUYOT Environnement CSR à Ploufragan (22)*

Métaux et polystyrène

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



	CCCE	CC DoI	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
Métaux	451	384	1427	1 189	1190	4 641
Polystyrène					19,5	19,5



Mode de traitement

- Métaux : tri, chauffage et fusion pour une valorisation matière
- Polystyrène : valorisation matière

Déchets Dangereux Spécifiques (DDS)

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



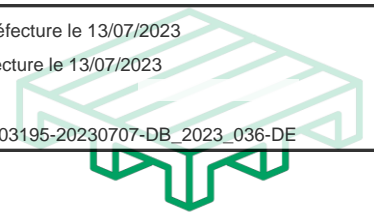
	CCCE	CC Dol	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
Peintures, acides, aérosols, solvants ...	15	20,8	157	105	109,4	407,2
Pneus	8,7			1,1		9,8
Extincteurs	0,2		2,5	0,6		3,3
Bouteilles de gaz	2,8		1,8	1,1		5,7
Huiles végétales	3,8	2,3	11,5	10,5	7	35,1
Huiles minérales	9,4	10	45,4		39,5	104,3
Batteries	11	3,2	20,5	15,6	3,7	54
Déchets pyrotechniques	0,165					0,165

Mode de traitement

- Peintures, acides, aérosols, solvants... : valorisation énergétique et matière, neutralisation physico-chimique, incinération
- Pneus : valorisation énergétique et matière
- Extincteurs : matière recyclée
- Bouteilles de gaz : valorisation des bouteilles de gaz en état d'être réutilisée
- Huiles végétales : valorisation en biocarburant
- Batteries : recyclage

Bois A, bois B et bois AB

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



	CCCE	CC DoI	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
Bois A		5	1 249			1 254
Bois B		788			2 597	3 385
Bois AB	610			1 880		2 490

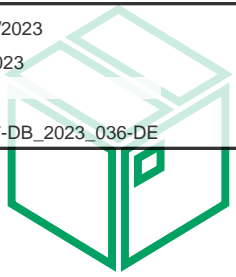


Mode de traitement

- Bois A (bois non traités et non peints) : bois-énergie, valorisation énergétique et matière
- Bois B (bois traités non-dangereux) : valorisation matière
- Bois AB : valorisation matière

Cartons, papiers et cartons/papiers en mélange

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



	CCCE	CC Dol	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
Cartons	650	189	992	546	828	3 205
Papiers				168		168
Cartons, papiers en mélange				190		190

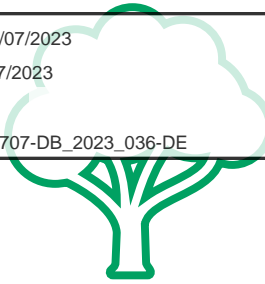


Mode de traitement

- Cartons : valorisation matière, compostage
- Papiers : valorisation matière
- Cartons/papiers en mélange : recyclage matière

Déchets verts

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



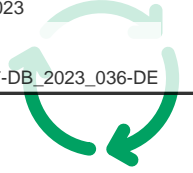
	CCCE	CC Dol	Dinan Agglo	Saint-Malo Agglo	Valcobreizh	TOTAL
Déchets verts	6 525	4 437	16 636	11 112	9 341	48 051



Mode de traitement

- Déchets verts : broyage, plateforme de compostage, valorisation en bout de champs agricole

Tonnages 2022



	Eco-organismes*	Tonnes
Ameublement	ECO MAISON	6 900
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	ECO SYSTEM	3 372
Déchets dangereux spécifiques (DDS)	ECO DDS	301
Extincteurs	ECO SYSTEM	1,2
Néons	ECO SYSTEM	6,1
Lampes	ECO SYSTEM	6
Piles	COREPILE	29
Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés	DASRI	2,5
Textiles	LE RELAIS	399
Pneus	ALIAPUR	8,3

Qu'est-ce qu'un éco-organisme ?

Un éco-organisme est en France une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité élargie du producteur, la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.

* Tous les adhérents n'ont pas contractualisé avec l'ensemble des éco-organismes.

Partie 4

Données environnementales



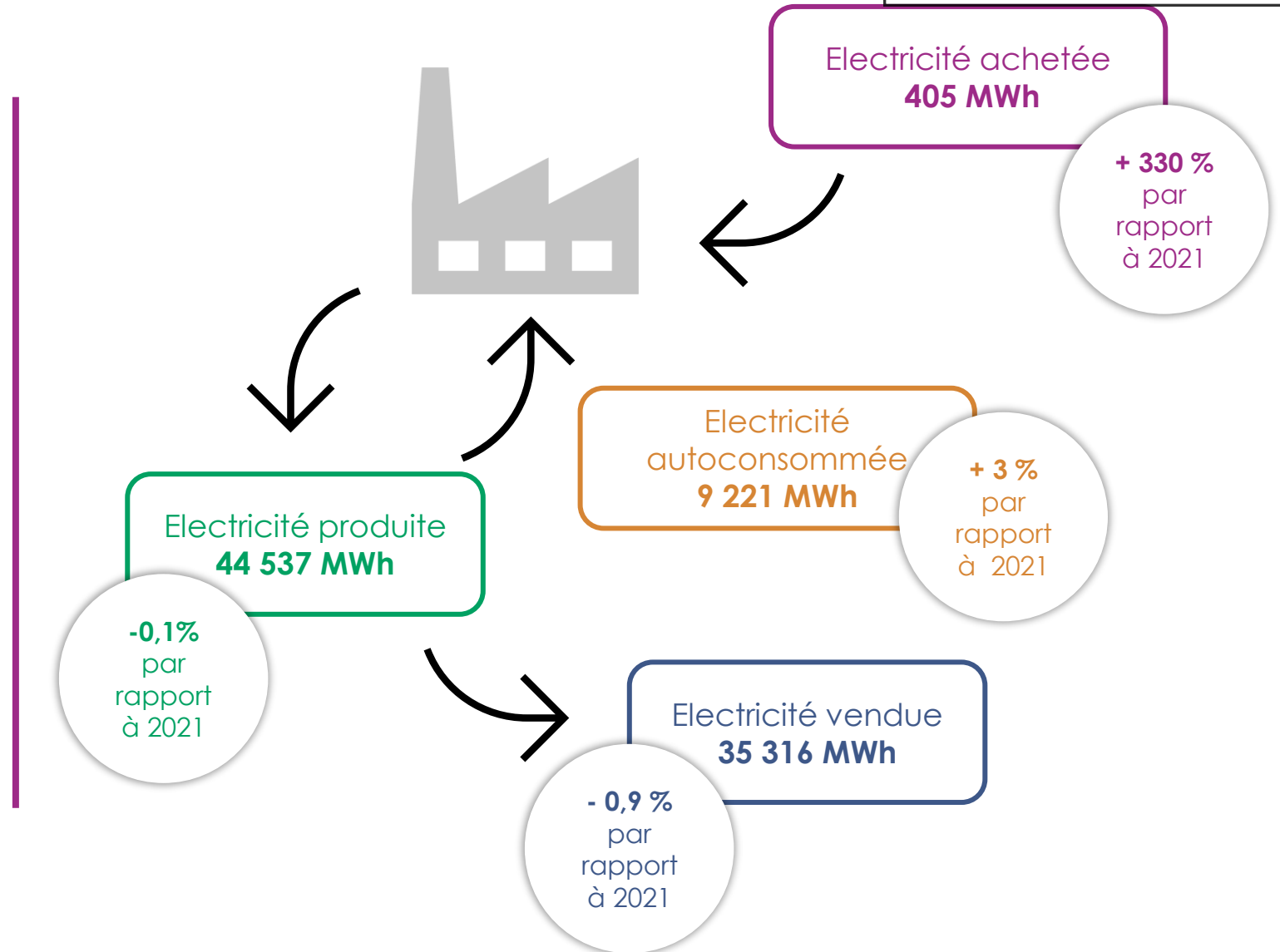
Valorisation énergétique de l'UVE

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

- **64 % en 2022**

Performance énergétique (R1) de l'UVE*

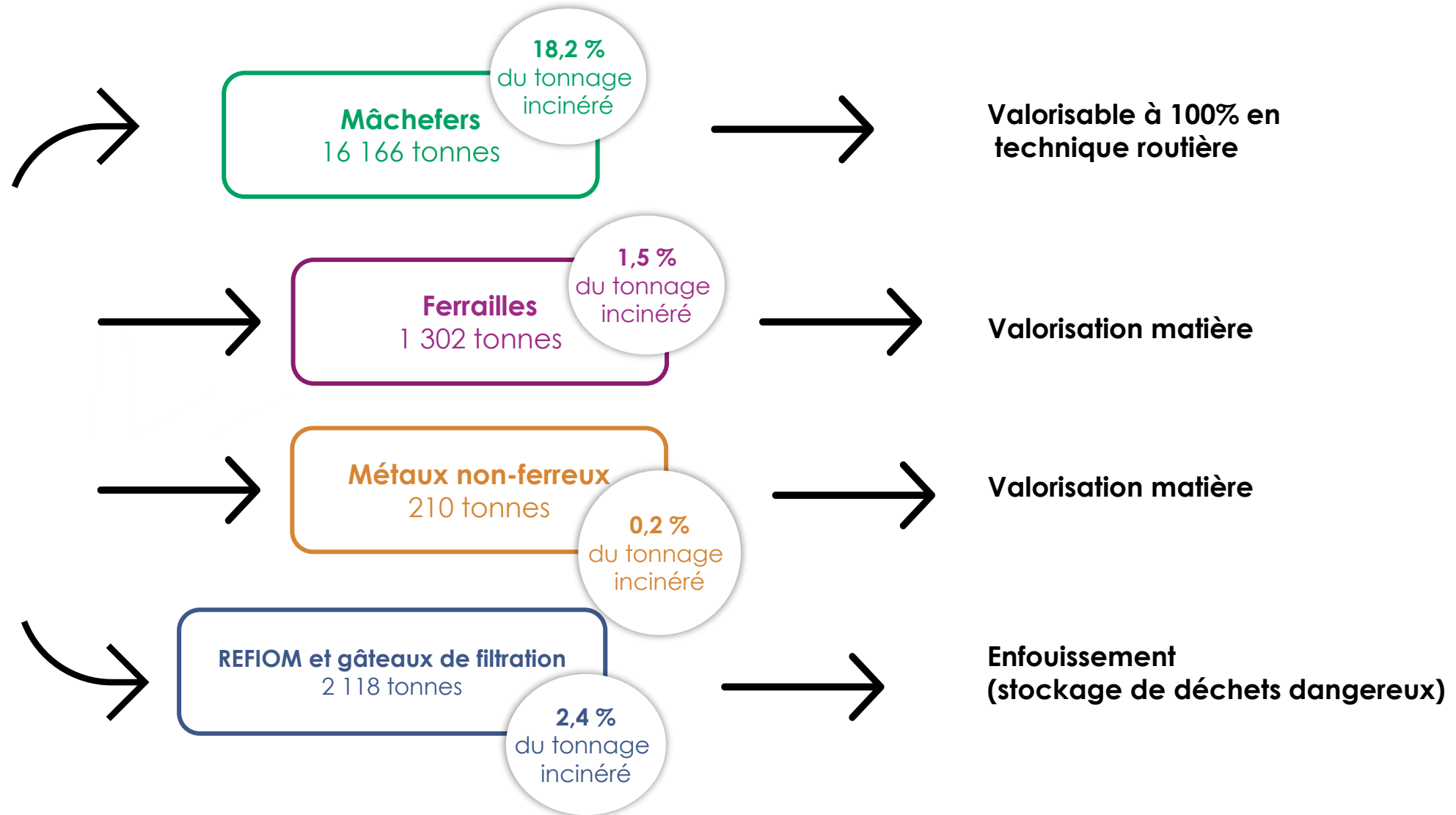
- **- 3,9 % par rapport à 2021**



* Cet indicateur permet de considérer l'opération de traitement des déchets par incinération comme opération de valorisation (appellation « UVE »), si sa performance énergétique est supérieure ou égale à 60%.

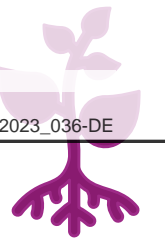
Sous-produits de la valorisation énergétique

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



Valorisation compost du TMB

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



Le TMB produit deux types de compost avec deux normes :

- NFU 44-051 à destination des producteurs agricoles céréaliers,
- CERAFEL à destination des producteurs agricoles légumiers. Cette norme répond au cahier des charges de la marque « Prince de Bretagne ».

Le compost issu du TMB est vendu en direct à des professionnels agricoles, des collectivités, des associations...



Tonnages compost 2022

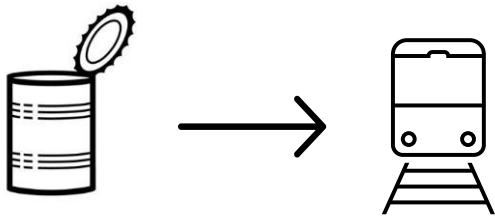
	TOTAL
Tonnages de compost	4 235

Valorisation matière de la collecte sélective

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

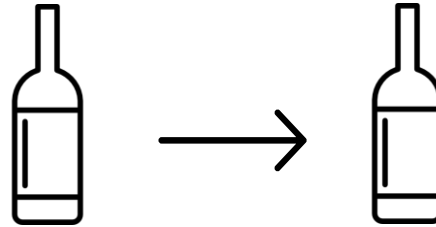
ACIER

397 tonnes **d'acier** permettent de fabriquer 5 558 mètres de **rail de train**



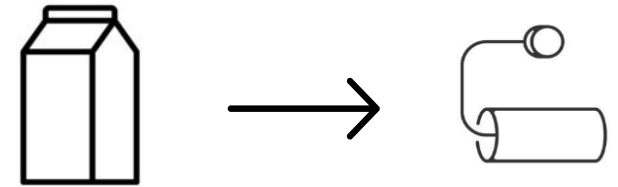
VERRE

17 989 tonnes **de verre** permettent de fabriquer 39 971 558 **bouteilles de 75cl.**



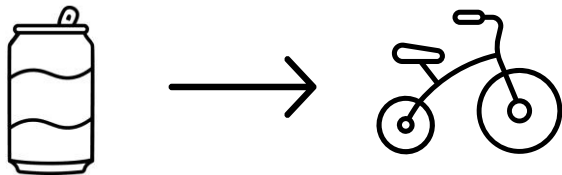
BRIQUES ALIMENTAIRES

322 tonnes **de briques alimentaires** permettent de fabriquer 2 476 824 de **rouleaux de papier toilette.**



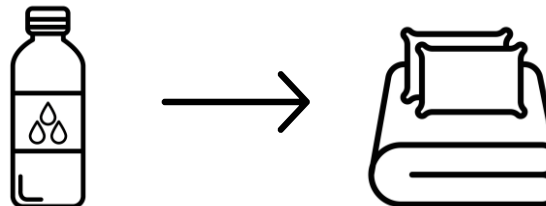
ALUMINIUM

64 tonnes **d'aluminium** permettent de fabriquer 656 760 **cadres de vélo de course.**



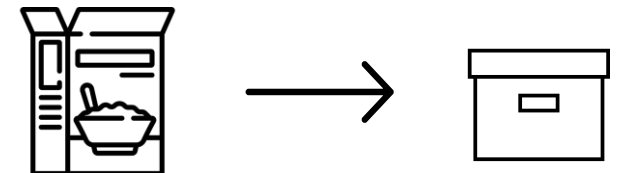
PLASTIQUE

1 263 tonnes **de plastiques** permettent de fabriquer 656 760 **couettes.**



PAPIER - CARTON

2 599 tonnes **de papier-carton** permettent de fabriquer 9 754 047 **boîtes à chaussures.**



Valorisation des déchets des déchèteries

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

Tonnages déchèteries 2022

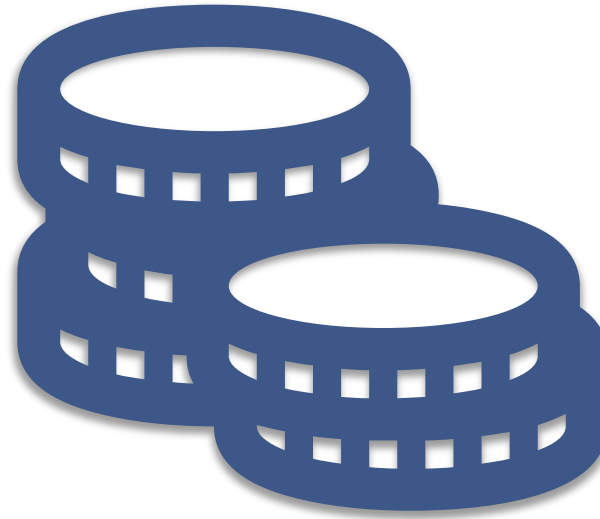
	Tonnes
Ferrailles	4 643
Cartons	2 622
Papiers	147
Papier et carton en mélange	121
Huiles végétales	12
Batteries	54

Quelles sont les valorisations possibles des déchets de déchèteries ?

- Ferrailles : fonderie et valorisation matière
- Cartons / papiers : valorisation en papeterie
- Gravats recyclables : recyclage en sous-couche de voirie
- Plâtre : transformé en poudre de gypse pour être réintroduit dans le processus de production
- Bois B et AB : fabrication de panneaux de particules et agglomérés

Partie 5

Données financières

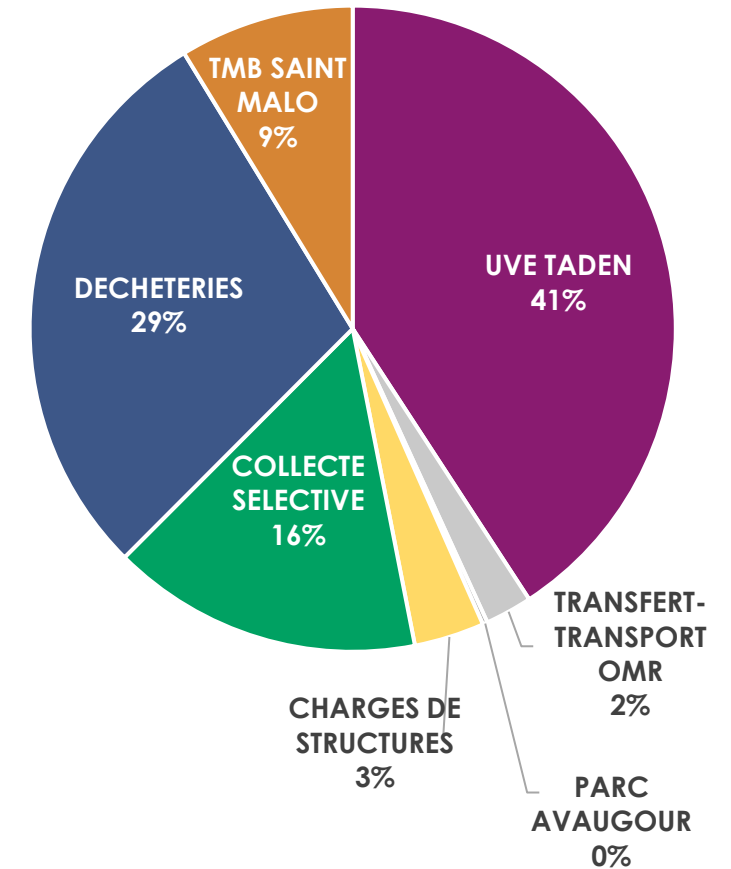


Dépenses de fonctionnement 2022 (CA 2022)

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
 Reçu en préfecture le 13/07/2023
 Affiché le
 ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

	CA 2021	CA 2022
Charges à caractère général	8 670 901 €	16 752 347 €
Charges de personnel	290 620 €	853 095 €
Atténuations de produits	119 054 €	121 026 €
Autres charges de gestion courante	34 056 €	2 604 746 €
Total dépenses de fonctionnement courant	9 114 632 €	20 331 213 €
Charges exceptionnelles	0 €	106 €
Total dépenses de fonctionnement hors intérêts	9 114 632 €	20 331 319 €
Intérêts	7 208 €	55 279 €
DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	9 121 840 €	20 386 598 €
Amortissements	165 582 €	1 099 915 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 287 422 €	21 486 513 €

Répartition des dépenses



+12M€ de dépenses en 2022 liés au transfert de compétence
21,5M€ de dépenses en 2022 dont :

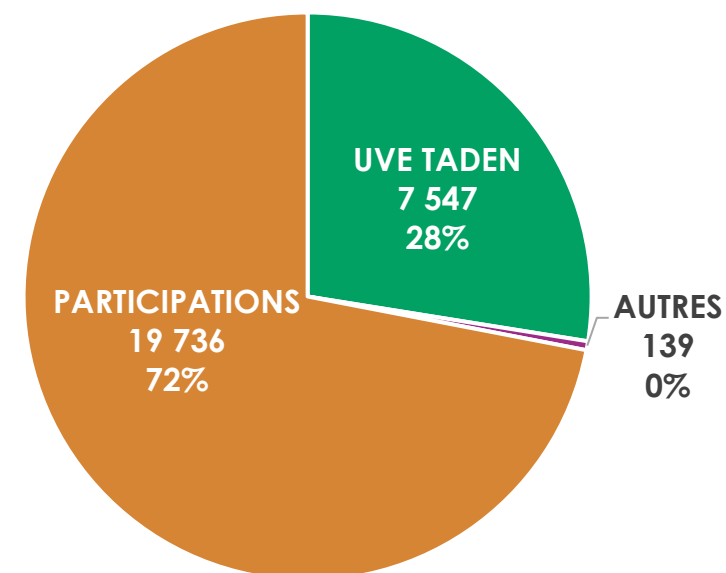
- **8,8 M€** pour l'UVE de Taden
- **6,2 M€** pour les déchèteries
- **3,3 M€** pour la collecte sélective

Recettes de fonctionnement 2022 (CA 2022)

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022
Atténuations de charges	4 784 €	27 695 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 164 576 €	9 671 356 €
Impôts et taxes	789 342 €	1 090 796 €
Participations	0 €	18 025 €
Autres produits de gestion courante	7 216 975 €	16 482 753 €
Total produits de fonctionnement courant	11 175 677 €	27 290 626 €
Recettes exceptionnelles	2 140 €	4 952 €
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	11 177 817 €	27 295 578 €
Opération d'ordre	0 €	0 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 177 817 €	27 295 578 €

Répartition des recettes



+16M€ de recettes en 2022 liés au transfert de compétence et à la hausse des recettes de vente d'électricité

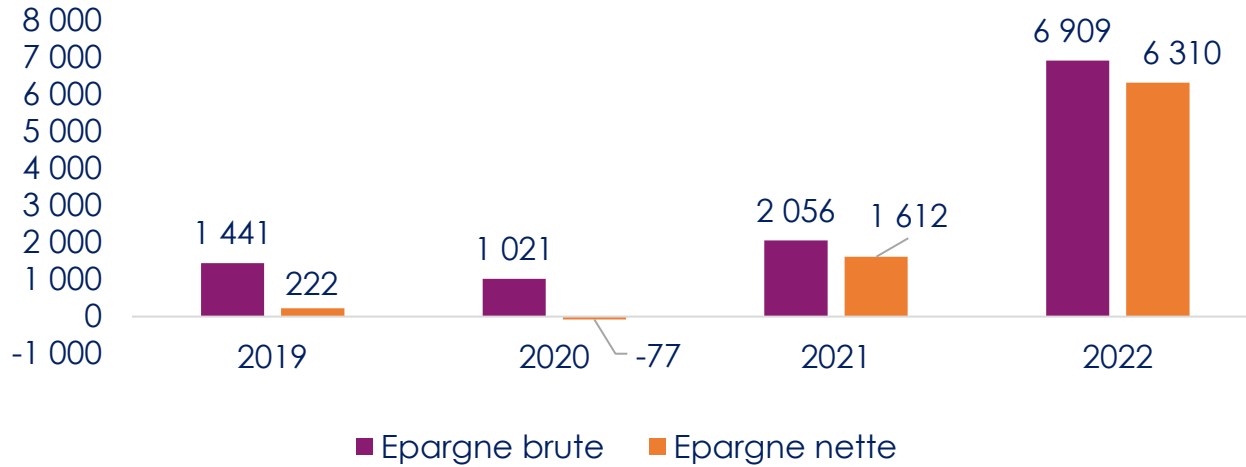
27,3M€ de recettes en 2022 dont :

- **28 % de recettes** = recettes UVE (vente électricité, ferreux/non ferreux, intéressement droit d'usage)
- **72 % de participations des adhérents**

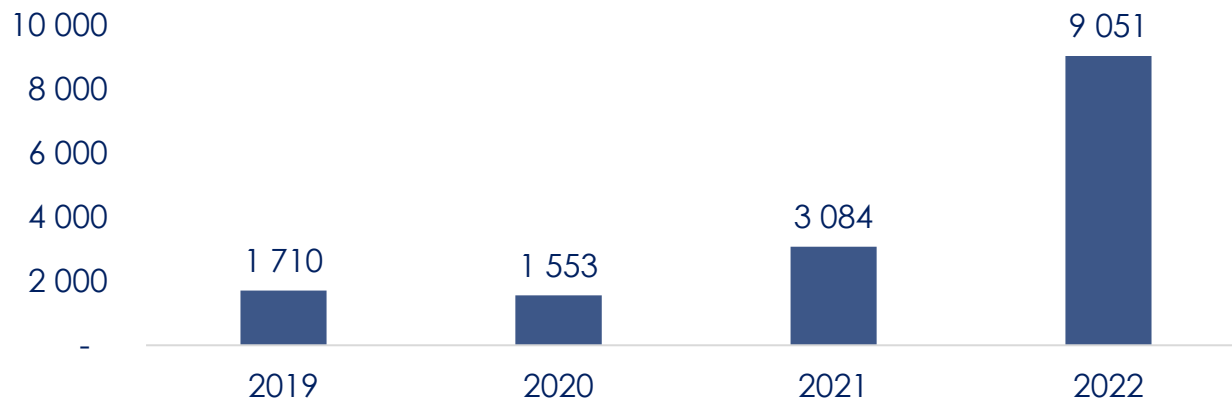
Evolution de la situation financière du SMPRB en 2022

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

Evolution des soldes d'épargne en K€



Evolution du résultat de clôture en K€



2022 :

Epargne brute = 6,9M€

- Progression de l'épargne brute de +5M€ (hausse inédite des recettes d'électricité de +4,5M€)

Résultat de clôture = 9M€ (projet : affecter une partie de ce résultat au financement des futurs travaux de l'UVE)

Investissements : 0,3M€ pour l'UVE et 0,75M€ pour le TMB

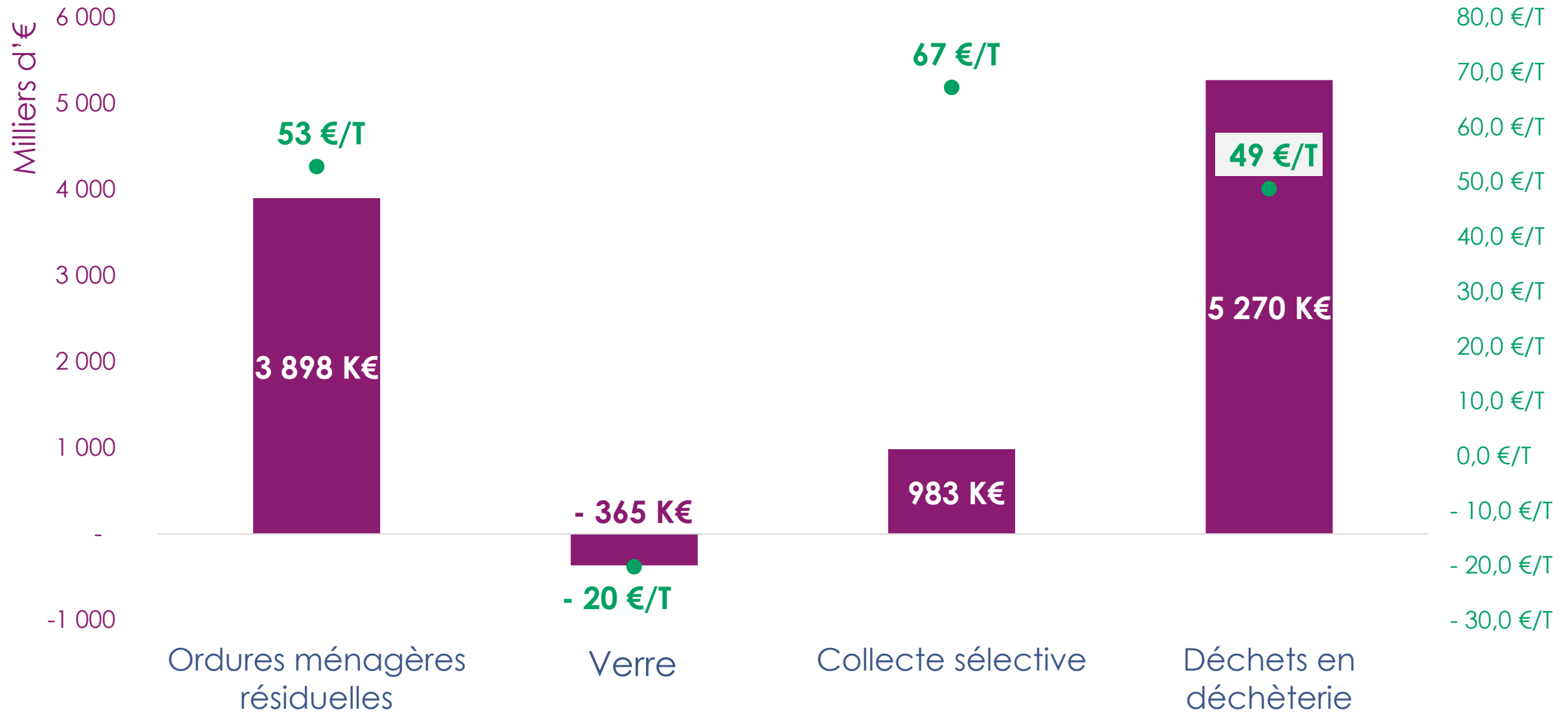
Encours de dette = 3,9M€

- Emprunt 2022 pour le quai de transfert de St Aubin d'Aubigné = 1,2M€
- Emprunts TMB transférés par SMA = 2,7M€

Capacité de désendettement < 1 an

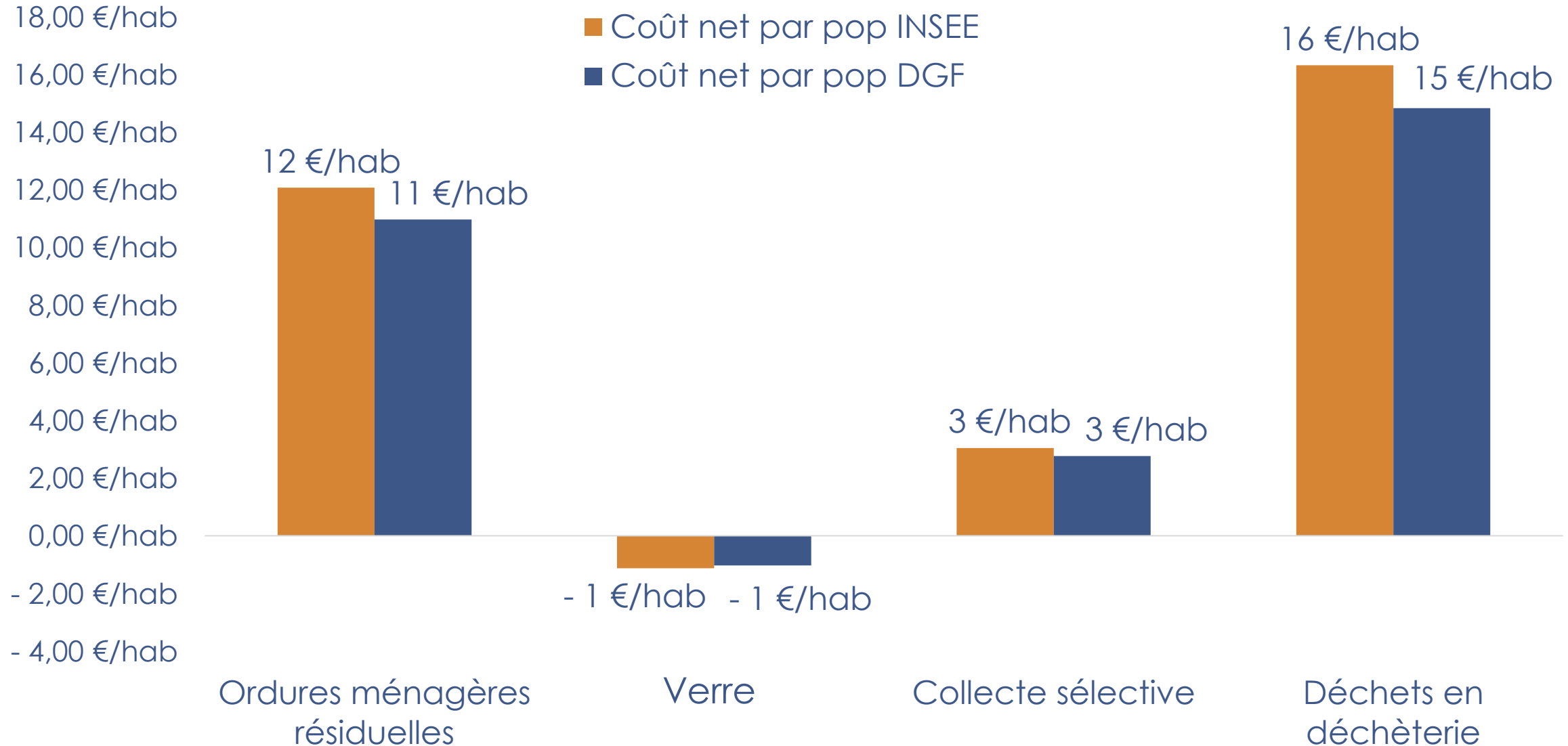
Coût net (dépenses – recettes matières et valorisation)

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



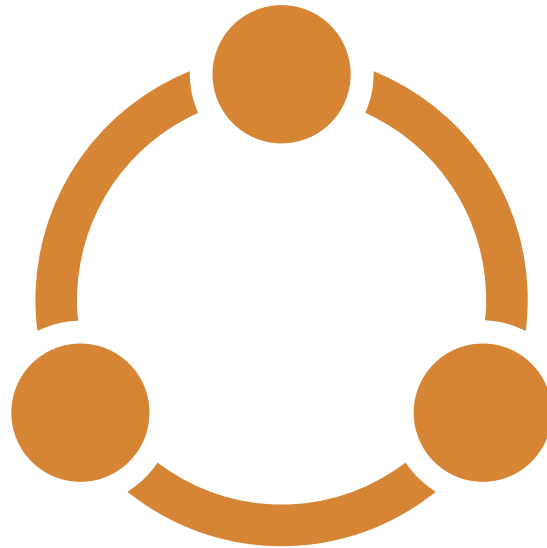
Coût net (dépenses – recettes matières et valorisation)

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE




Partie 6

Projets 2023



Projets en 2023

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE



Financier

- Début de la mise en œuvre du tarif commun pour les déchets des déchèteries et les déchets issus de la collecte sélective.
- Préparation du passage en nomenclature M57
- Elaboration d'un règlement budgétaire et financier
- Prospective tarifaire OMR

Equipements industriels

- Choix du futur exploitant de l'UVE de Taden
- Etude du devenir du TMB

Collecte sélective

- 1^{er} marché commun de transport/tri de la collecte sélective (site de Saint Aubin d'Aubigné et en option site de Tinténiac)
- Mise en œuvre opérationnelle de la convention public-public avec Kerval : tri de collecte sélective sur le centre de tri Génériss

Transfert/transport

- Livraison et mise en exploitation du centre de transfert de St Aubin d'Aubigné

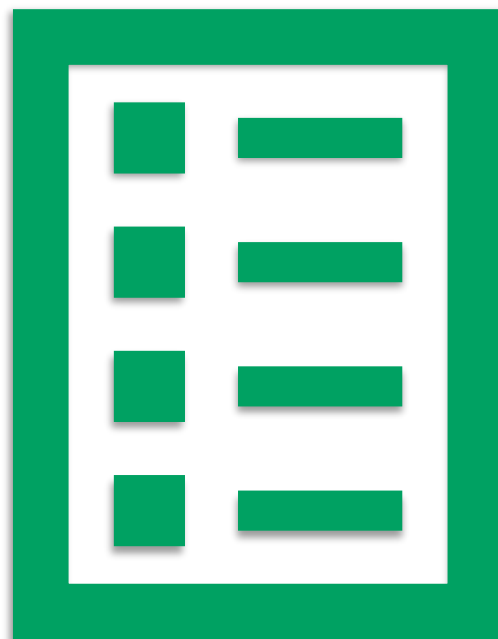
Déchets des déchèteries

- Déploiement des marchés communs des déchets des déchèteries
- Réflexion sur la mise en œuvre des filières REP Bâtiment
- Contrat commun pour l'éco-organisme DEEE lampes

Biodéchets

- Concertation avec les adhérents pour partager les modalités de tri à la source et identifier les besoins de traitement.

Annexes



Délibérations 2022

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Affiché le
ID : 022-252203195-20230707-DB_2023_036-DE

Evènement	Délibérations
Comité du 11 février 2022	<ul style="list-style-type: none">✓ Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités de Compostage (FNCC)✓ Indemnité horaire de travail du dimanche et jours fériés✓ Tarification 2022 - Vente de compost✓ Débat d'orientation budgétaire 2022
Comité du 11 mars 2022	<ul style="list-style-type: none">✓ Etat des indemnités de fonction de Président et de Vice-président✓ Convention cadre de principe permettant de constituer des groupements de commandes entre SMA et le SMPRB✓ Coopération avec KERVAL✓ Remboursement des tout-venants incinérables - TVI - 2021✓ Approbation du Compte de Gestion 2021✓ Approbation du Compte Administratif 2021✓ Affectation du résultat 2021✓ Adoption du Budget Primitif 2022✓ AMO - Renouvellement contrat d'exploitation UVE - Validation attribution et signature du marché✓ Valorisation de chaleur fatale - Etude process✓ Quai de Saint-Aubin – Budget et planning prévisionnels

<p>Comité du 20 mai 2022</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un guide de déontologie ✓ Convention de mise à disposition de l'unité TMB de Saint-Malo Agglomération au SMPRB ✓ Convention de mise à disposition des caissons de Dinan Agglomération au SMPRB ✓ Convention de mise à disposition des caissons de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude au SMPRB ✓ Club UVE : "L'énergie de nos déchets" - Adhésion ✓ Création de 2 postes non-permanents pour accroissement d'activité ✓ Instauration d'une régie d'avances ✓ Durée d'amortissement des biens ✓ UVE - DSP - Avenant n°7 - Prolongation ✓ Déchèteries CCDOL - Marché Valor Services - Gravats - Avenant n°2 - Nouveau prix pour le traitement de l'amiante
<p>Comité du 8 juillet 2022</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Convention de coopération public-public entre le SMPRB et KERVAL ✓ Convention de coopération public-public entre le SMPRB et S3T'ec ✓ Lignes directrices de gestion ✓ Ratios avancement de grade ✓ Remboursement de frais suite avance ✓ Marché transport - Validation attribution et signature du marché ✓ UVE - Renouvellement du contrat d'exploitation - Rapport de principe
<p>Comité du 23 septembre 2022</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formalités de publicité applicables aux actes réglementaires ✓ Rapport d'activité 2021 ✓ Convention d'entente conclue avec le SMICTOM Centre Ouest – Avenant n°1 ✓ Titres restaurant ✓ Mandatement du CDG 22 pour le renouvellement du contrat groupe assurance statutaire ✓ Décision modificative n°1 – DM1 ✓ Prospective tarifs UVE (OMR-DIB-TVI) 2023

Comité du 28 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none">✓ Groupement de commandes avec Saint-Malo Agglomération - Convention d'adhésion✓ Transformation d'un poste de rédacteur en poste d'attaché – Mise à jour du tableau des effectifs✓ Véhicules du SMPRB - Modalités de cession✓ Construction du quai de transfert à Saint-Aubin d'Aubigné - Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec Valcobreizh✓ Collecte sélective - CCCEmeraude - Marché - Avenant n°1
Comité du 18 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none">✓ Suppression d'un poste de rédacteur - Régularisation suite au passage en Comité technique départemental✓ Décision modificative n°2✓ Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2023✓ Collecte sélective – Valcobreizh - Marché Sphère - Avenant n°3
Décisions du Président	<ul style="list-style-type: none">✓ 16 décisions

SMPRB : Syndicat Mixte des Pays de Rance et de la Baie

DGS : Directrice Générale des Services

UVE : Unité de Valorisation Energétique

DSP : Délégation de Service Public

TMB : Traitement Mécano-Biologique

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

TVI : Tout-Venant Incinérable

TVNI : Tout-Venant Non Incinérable

DIB : Déchets Industriels Banals

PAV : Points d'apport volontaire

PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

GTA : Groupe Turbo-Alternateur

CS : Collecte Sélective

OMA : Ordures Ménagères ou Assimilées

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

DOB : Débat d'Orientation Budgétaire

SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunale de Collecte et de Traitement des ordures Ménagères

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques